

08 249 0001 50114-25AURB2_1_5_002-AR
Révisé le 22/09/24
Publié le 22/09/2025

Demande d'autorisation préalable



N° 14798*01

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé
de l'environnement

- de nouvelle installation
- de remplacement
- de modification

COURRIER REÇU
23 SEP 2024

MAIRIE DE VALENCE

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne

Livre V - Titre VIII - Chapitre 1^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

RECU À LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES DES DEUX RIVES
de l'Environnement
26 SEP. 2024
82100 VALENCE D'AGEN

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier transmis à

Numéro d'autorisation

23/09/24

le 24/09/24

ABF préfet de région

AP - 089-186-24-DL09

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.

Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.

Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur
Nom Prénom

Vous êtes une personne morale :

Dénomination LONGFIELD Avocats Raison sociale :
N° SIRET 880 438 080 00025 Forme juridique SELAS
Représentant de la personne morale Madame Monsieur
Nom BAUGNIET Prénom Murielle

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro 21 Extension Lieu-dit ou boîte postale
Voie rue de la République
Code postal 82400 Localité Valence
N° de téléphone 05 63 04 72 86 N° de télécopie 06 95 07 74 93
Adresse électronique

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département 82 Commune Valence
Adresse 21 rue de la République

4. Enseignes

Situation de l'activité RDC Etage(s) n°

4.1. Enseigne n°1

Support de l'enseigne projetée :

- Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)
- Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade
- Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps
- Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Autre (précisez) :

Plaque - Panneau DIBOND

dept 22/10/24 1

AR Prefecture

082-248200016-20250114-25AURB2_1_5_002-AR
Reçu le 22/01/2025
Publié le 22/01/2025

Enseigne lumineuse

Oui

Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

Efficacité lumineuse lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond Gris clair lettres ANMoute
Largeur 3,67 m Hauteur 0,60 m Epaisseur 3 mm Surface 2,20 m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm

Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.2. Enseigne n°2

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez :

Enseigne lumineuse Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

Efficacité lumineuse lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond _____ lettres _____
Largeur _____ m Hauteur _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm

Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.3. Enseigne n°3

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez :

Enseigne lumineuse Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour cd/m² de nuit cd/m²

de nuit 22/10/24

16/12/2024

N : 2024-19795
O : Nathalie Escarpit
C :

Extinction prévue : (horaires indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond lettres
Largeur ___ m Hauteur ___ m Epaisseur ___ cm Surface ___ m²
Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)
Hauteur libre au dessus du niveau du sol ___ mètres Saillie sur la façade ___ cm
Largeur de la rue ___ mètres Largeur du trottoir ___ cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissement

Enseigne sur toiture : Nombre Surface cumulée ___ m²
Enseigne sur façade : Nombre 1 Surface cumulée 2,20 m²
Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m²) Nombre ↳ CORRECT

4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)

Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement ___ m²
Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement 2,20 m²
Surface de la façade commerciale 15,25 m²

4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes

L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui Non
Zonage du règlement local de publicité
S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui Non
Durée d'installation 1400
Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui Non
Précisez
Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui Non
Précisez
Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui Non
Précisez
Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui Non
Précisez
Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimité autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui Non
Précisez

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

5.1. Localisation du dispositif ou du matériel

Propriété privée Domaine public
Superficie du terrain (hors domaine public) ___ m² Référence cadastrale (indicative)
Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique ___ mètres
Domaine public : Longueur du côté l'unité foncière bordant l'emplacement prévu ___ mètres
dépot 15/11/24 dépot 15/11/24

Distance de l'installation projetée par rapport à (uniquement dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol)

Aux limites séparatives de propriété (*hors domaine public*) _____ mètres aux baies des immeubles situées _____ mètres sur des fonds voisins

Si la commune d'installation est dotée d'un Règlement local de publicité :

Zonage du règlement local de publicité (*indicatif*) _____

Si l'installation a lieu hors agglomération :

Emprise d'aéroport Emprise de gare ferroviaire Périmètre d'un établissement de centre commercial délimité par le RLP

5.2. Nature du dispositif ou du matériel

Dispositifs muraux

Sur mur :	Nombre	Format
Sur clôture :	Nombre	Format
Sur palissade :	Nombre	Format
Autre (<i>précisez</i>)	Nombre	Format
Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol	Nombre	Format
Nombre de faces :	Simple-face <input type="checkbox"/>	Double-face <input type="checkbox"/>
Dispositifs sur toiture	Nombre	Format

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation _____ (8 ans maximum)

Lettres découpées Autre (*précisez*) :

Numérique A images animées A images fixes Vidéo

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Luminance moyenne : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse : lm/W Consommation électrique (*dispositif numérique*) kWh

Extinction prévue : horaires _____

5.3. Autres dispositifs ou matériels existant sur le terrain (si installation sur une propriété privée)

Dispositifs muraux

Sur mur :	Nombre	Format
Sur clôture :	Nombre	Format
Sur palissade :	Nombre	Format
Autre : (<i>précisez</i>)	Nombre	Format
Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol	Nombre	Format
Dispositifs sur toiture	Nombre	Format

6. Installation de publicité lumineuse sur mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

N'indiquez ici que le nombre de dispositifs concernés par la concession, précisez sur la pièce AP12 leurs nature, format, localisation, distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds

Abris : Nombre _____ Colonnes porte-affiches : Nombre _____

Kiosques : Nombre _____ Mâts porte-affiche : Nombre _____

Mobilier d'information : Nombre _____

dept 22/10/24

7. Dispositifs de petit format intégrés à**des devantures commerciales supportant de la publicité lumineuse (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)**

Surface de la devanture commerciale

_____, ____ m²La surface cumulée des dispositifs déclarés et déjà présents ne peut excéder le dixième de la surface de la devanture commerciale, dans la limite de 2 m²

Nature des dispositifs

Surface	__, __ m ²	Nombre	Cumul	__, __ m ²
Surface	__, __ m ²	Nombre	Cumul	__, __ m ²
Surface	__, __ m ²	Nombre	Cumul	__, __ m ²
Surface cumulée des dispositifs déclarés				__, __ m ²

Autres dispositifs de petit-format lumineux et non lumineux déjà installés sur la devanture concernée

Surface	__, __ m ²	Nombre	Cumul	__, __ m ²
Surface	__, __ m ²	Nombre	Cumul	__, __ m ²
Surface	__, __ m ²	Nombre	Cumul	__, __ m ²
Surface cumulée des dispositifs déjà installés				__, __ m ²

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation					(8 ans maximum)
Lettres découpées	<input type="checkbox"/>	Autre (précisez)	<input type="checkbox"/>		
Numérique	<input type="checkbox"/>	A images animées	<input type="checkbox"/>	A images fixes	<input type="checkbox"/>
Luminance maximale	de jour	cd/m ²	de nuit	cd/m ²	
Luminance moyenne	de jour	cd/m ²	de nuit	cd/m ²	
Efficacité lumineuse					lm/W

8. Bâches**8.1. Bâches de chantier**

Nature des travaux (précisez)

Durée des travaux

BBC rénovation

Emplacement de l'échafaudage

Surface de la bâche

_____, ____ m²

Surface de la publicité :

_____, ____ m²

Durée d'installation de la bâche

(ne peut excéder l'utilisation effective des échafaudages pour les travaux)

8.2. Emplacement de bâches publicitaires

Type de support

Surface de la bâche

_____, ____ m²

Durée d'installation

(8 ans maximum)

9. Dispositif temporaire de dimension exceptionnelle

Type de manifestation annoncée

Date de la manifestation annoncée

Surface du dispositif

Durée d'installation

dépt 22/10/24

10. Engagement du demandeur ou du mandataire

J'atteste avoir qualifié pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

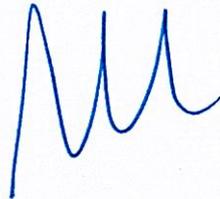
Fait à :

Valence

Le,

19 09 2024

Signature du demandeur

Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

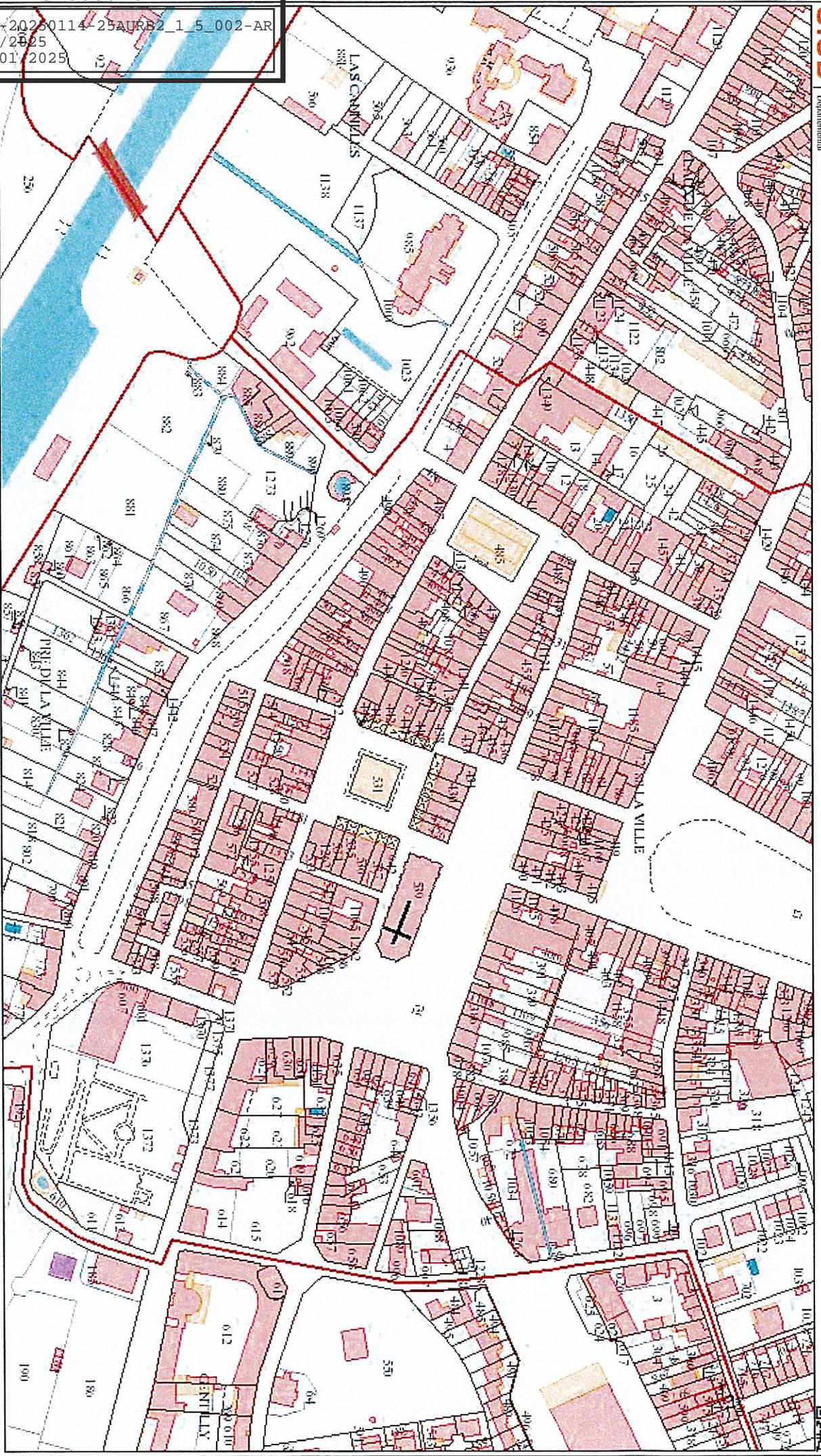
- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité

AR Prefecture

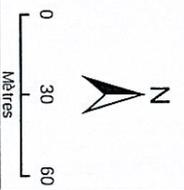
822000016-20250114-25AURB2_1_5_002-AR
01/2025
01/2025

Titulaire de l'information géographique
Source : IGN, 2017; OSN 2017
© 2017 OSN 2017
Système d'Information Géographique
Département

SIGD
Système d'Information
Géographique
Département



- Sections**
Sections
- Unités foncières**
Unités foncières
- Bâtiments**
Bâti dur
Bâti léger
- Parcelles**
Parcelles



AR Prefecture

082-248200016-20250114-25AURB2_1_5_002-AR

Reçu le 22/01/2025

Pris en compte le 22/01/2025

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

£

ROYAUME
UNIS
15113 pt

Baskerville-Regular

15113 pt

T

...

...

...

Valence d'Agen, Occitanie

Google Street View

avr. 2023 Voir plus de dates

AR Prefecture

082-248200016-20250114-25AURB2_1_5_002-AR
Reçu le 22/01/2025
Publié le 22/01/2025

Google

Date de l'image : avr. 2023 © 2024 Google



082-248200016-20250114-25AURB2_1_002-AR
Reçu le 22/01/2025
Publié le 22/01/2025

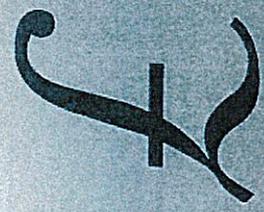
longueur = 0,60 m

longueur = 3,67 m

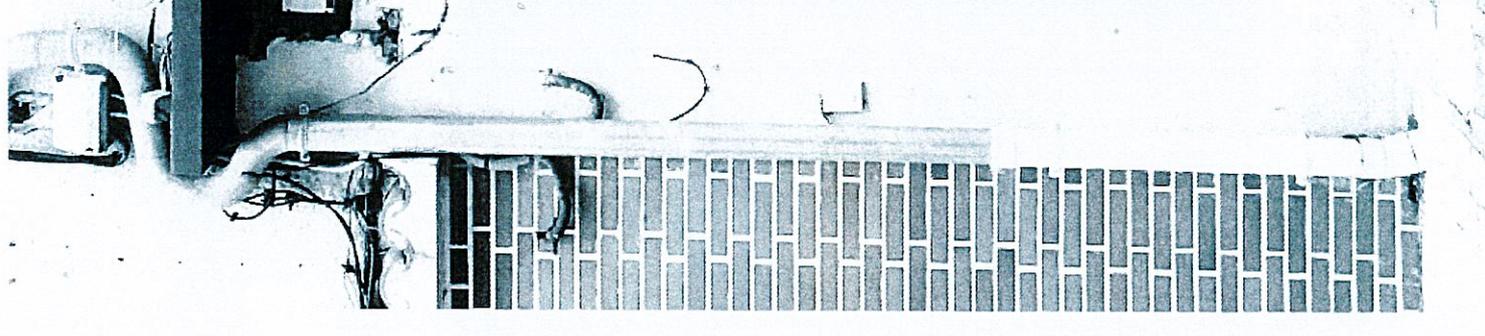
épaisseur = 3 mm

SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Blacksville - Regular 151,3 pt



LONGFIELD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
05 03 94 72 86
SUIVRY
info@longfieldavocats.fr





**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
OCCITANIE**

**Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine
du Tarn-et-Garonne**

Dossier suivi par : COULON Sandrine

Objet : Dossier papier Hors AU - AUTORISATION PREALABLE D'ENSEIGNE

Numéro : AP08218624DR009 U8201

Adresse du projet : 21 Rue de la République 82400 VALENCE

Déposé en mairie le : 23/09/2024

Reçu au service le : 02/10/2024

Nature des travaux: 15023 Enseignes

Demandeur :

SELAS LONGFIELD AVOCATS

représenté(e) par Madame BAUGNIET

Murielle

21 Rue de la République

82400 Valence-d'Agen

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.581-8 et L.581-18 du code de l'environnement et les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.

Fait à Montauban

Signé électroniquement
par Philippe GISCLARD
Le 17/10/2024 à 17:48

**L'Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Philippe GISCLARD**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débiter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles (DRAC) Occitanie - Hôtel de Grave - 5 rue Salle-l'Évêque - CS 49020 - 34967 Montpellier Cedex 2) par lettre recommandée avec accusé de réception.